

POWERGO

1. Caractéristiques

Le POWERGO est un gazole de qualité supérieure adapté à tous les types de motorisations diesel. Il possède des caractéristiques supplémentaires par rapport au gazole standard telles qu'antioxydant, détergent, anti-mousse, masquant d'odeur et réduction de la consommation de carburant.

2. Avantages

Protection de votre matériel

Le POWERGO protège contre tous les problèmes d'encrassement des injecteurs des moteurs diesels et plus particulièrement pour les moteurs de dernière génération. Il contient une matière active spécifique permettant de prévenir le blocage des filtres gazole. Il procure également une protection efficace contre la corrosion et permet d'éviter toute génération d'eau dans le gazole.

Confort et réduction

Le POWERGO prévient et restaure la perte de puissance du moteur, améliore l'agrément de conduite, réduit la consommation de gazole et les émissions à l'échappement. Il entraîne une augmentation de la stabilité du gazole.

3. Caractéristiques techniques

Masse volumique à 15 °C (NF en ISO 3675)	Comprise entre 820 à 845 kg/m ³
Viscosité à 40 °C (NF en ISO 3104)	Comprise entre 2.00 et 4.50 mm ² /s
Teneur en soufre (NF en 20846 et 20884)	Maximum 10.00 mg/kg
Teneur en cendres (NF en ISO 6245)	Maximum 100.00 mg/kg
Distillation %v/v récupéré à 250°C % v/v récupéré à 350 °C 95% v/v récupéré à (NF ISO 3405) / (NF ISO 3924)	Inférieur à 65% 85 % Minimum 360°C Maximum
Point d'éclair (NF en ISO 2719)	Minimum 55°C
Teneur en eau (NF EN ISO 12937)	Maximum 200mg/kg
Température limite de filtrabilité (NF en 116)	Du 1er octobre au 31 mars – classe E Maximum -15°C Du 1er avril au 30 septembre – classe B Maximum 0°C
Résidu de carbone (sur le résidu 10% de distillation) (NF en ISO 10370)	Maximum 0.30% (m/m) (valeur basée sur un produit exempt d'améliorateur de cétane)
Indice de Cétane mesuré (NF en ISO 5165) / (NF en 15195) / (NF en 16144)	Minimum 51
Teneur en EMAG	Maximum 8%

Les caractéristiques techniques de cette fiche sont des valeurs moyennes, et elles ne sauraient toutefois constituer une garantie contractuelle.

